

France/Politique

Large remaniement du gouvernement Macron, qui cherche un "second souffle"

AFP
Paris/France

L'équipe formée hier comprend, outre le Premier ministre Edouard Philippe, 34 membres et voit l'arrivée de personnalités nouvelles.

APRES deux semaines d'attente, la France a depuis hier un nouveau gouvernement, remanié après le départ fracassant début octobre du ministre de l'Intérieur, avec l'arrivée de personnalités mal connues du grand public dans un contexte de forte impopularité du président Macron. Cette nouvelle équipe – qui compte peu de poids lourds politiques – veut apporter un "second souffle" au quinquennat d'Emmanuel Macron, tombé très bas dans les sondages après un été et une rentrée chaotiques. Le président devait intervenir hier soir dans une "courte allocution" enregistrée à l'avance, ont indiqué ses services. L'exécutif va "continuer et persévérer" sans "changer de cap", a d'ores et déjà affirmé le Premier ministre Edouard Philippe face aux députés, lors de la première séance de questions au nouveau gouver-

nement. Rajeuni – la moyenne d'âge passe sous les 50 ans – ce gouvernement comprend, outre le Premier ministre, 34 membres, avec une parité hommes-femmes. Il compte huit entrants. D'une longueur inédite en France, ce remaniement a donné lieu à d'intenses consultations entre le chef de l'Etat, qui se veut au centre de l'échiquier politique, et son Premier ministre issu de la droite, avec le souci de respecter un équilibre droite/gauche, selon l'entourage de M. Macron. Ce "mécano gouvernemental" ne "marque pas vraiment un rééquilibrage à gauche", souligne toutefois Bruno Cautrès, chercheur au Cevipof. "Permettra-t-il à Emmanuel Macron de combattre l'impopularité ? Je n'en suis pas sûr". Accusé par certains "d'arrogance" et de manque d'écoute, le président français a vu sa popularité fortement entamée par l'affaire dite "Benalla", du nom d'un de ses collaborateurs accusé de violences, et une série de saillies polémiques. M. Macron a notamment qualifié les Français de "Gaulois réfractaires au changement" et estimé qu'un "pognon de dingue" était consacré aux aides



Photo : AFP

Fidèle du président Macron, Christophe Castaner a été nommé à l'Intérieur et a immédiatement effectué, auprès des forces de l'ordre, sa première visite de terrain, en compagnie du secrétaire d'Etat Laurent Nunez.

sociales. **UN PROCHE A L'INTERIEUR** • C'est un proche du président, Christophe Castaner, 52 ans, qui a été nommé ministre de l'Intérieur en remplacement de Gérard Collomb, dont la démission surprise le 2 octobre –suivant de peu celle d'un autre pilier du gouvernement, Nicolas Hulot – avait donné le sentiment d'un flottement au gouvernement, alors que la France est toujours sous menace terroriste. M. Castaner occupait jusque-là le poste de secrétaire d'Etat aux Relations avec le Parlement et était également à la tête du parti présidentiel, La République en marche (LREM), qu'il va quitter prochainement.

Il sera épaulé par Laurent Nuñez, actuel directeur du service de renseignement intérieur (DGSI). La porte-parole des Républicains (LR, droite), Lydia Guirous, a commenté de façon cinglante cette nomination : "Avec Castaner à l'Intérieur, je ne suis pas rassurée pour la sécurité des Français, ni pour la défense de (la) laïcité et la lutte contre le communautarisme islamique...". En pleine grogne des élus locaux en France, Jacqueline Gourault (du parti centriste Modem), est, elle, nommée à la tête d'un grand ministère des Territoires, avec à ses côtés Sébastien Lecornu, nommé ministre chargé des Collectivités territoriales, et Julien Denor-

mandie, ministre chargé de la Ville et du Logement. Spécialiste des collectivités, reconnue pour ses capacités d'écoute et de dialogue, la ministre devra pacifier les relations avec les élus locaux, tendues par des coupes dans les emplois aidés et la limitation des dépenses des principales collectivités. Un ex-cadre du parti LR, Franck Riester, est nommé ministre de la Culture à la place de Françoise Nyssen, remerciée. Cette figure du monde de l'édition empêtrée dans plusieurs dossiers, avait été récemment visée indirectement par une enquête judiciaire contre sa maison d'édition. Le centriste Marc Fesneau (Modem) devient ministre auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement. Au poste de ministre de l'Agriculture, le sénateur Didier Guillaume remplace Stéphane Travert, un ancien socialiste comme lui. "Ce remaniement annoncé comme un second souffle ressemble plus à une baudruche en train de se dégonfler", a ironisé Christian Jacob, président du groupe Les Républicains à l'Assemblée.

L'Afrique en bref

- **Algérie/Politique. 200 députés bloquent l'accès de l'Assemblée à son président**
Environ 200 députés de la majorité bloquent depuis hier matin l'entrée de l'Assemblée populaire nationale (APN) et en ont cadenassé la porte, pour empêcher l'accès à son président, Saïd Bouhadja, dont ils réclament la démission, a constaté un journaliste de l'AFP.
- **Comores/Troubles. Au moins un mort sur l'île d'Anjouan**
Des affrontements à l'arme automatique entre l'armée comorienne et des opposants au régime du président Azali Assoumani, hier dans l'île comorienne d'Anjouan, ont fait au moins un mort et plusieurs blessés, ont annoncé des habitants de la capitale de cette île, Mutsamudu.
- **Egypte/Antiterrorisme. 450 jihadistes tués dans le Sinaï**
L'armée égyptienne a annoncé hier à l'AFP avoir tué 450 jihadistes présumés dans la péninsule du Sinaï (est), dans le cadre d'une opération menée depuis huit mois contre le groupe Etat islamique (EI).
- **Ethiopie/Politique. Une femme ministre de la Défense, une première**



Photo : AFP

Le Premier ministre réformateur Abiy Ahmed a nommé une femme – Aisha Mohammed – pour la première fois ministre de la Défense de l'Ethiopie dans le cadre de la formation hier d'un gouvernement paritaire comptant 20 membres.

Cameroun/Présidentielle du 7 octobre

Le Conseil constitutionnel juge "irrecevable" un premier recours de l'opposant Kamto

AFP
Yaoundé/Cameroun

Ce dernier avait réclamé la récusation d'une majorité des membres de la haute juridiction.

LE Conseil constitutionnel camerounais a jugé "irrecevable" hier le recours de l'opposant Maurice Kamto qui avait réclamé la récusation d'une majorité de ses membres en estimant qu'ils étaient "partiaux". La requête est "irrecevable" car Maurice Kamto n'est "pas habilité" à demander la récusation du Conseil, a jugé Clément Atangana, président du Conseil constitutionnel dont les membres sont nommés par le président Paul Biya. Le Conseil, qui est chargé

d'étudier les contentieux post-électorales avant de proclamer les résultats de la présidentielle du 7 octobre, a commencé à examiner hier matin les plaintes post-électorales déposées par plusieurs candidats. Dès l'ouverture de l'audience, retransmise en direct à la télévision d'Etat, il a commencé l'examen d'une requête introduite par M. Kamto demandant la récusation de six membres de cet organe. M. Kamto – qui a revendiqué le 8 octobre la victoire à la présidentielle, se mettant "hors la loi" selon le gouvernement – a estimé que certaines de ces six personnalités de la Cour constitutionnelle ont des "affinités avec le parti politique RDPC", le Rassemblement démocratique du peuple camerounais du président sortant Paul Biya, candidat à un septième mandat consécutif.



Photo : AFP

L'opposant Maurice Kamto a essuyé hier un premier revers de la part du Conseil constitutionnel dont il venait de réclamer la récusation.

Emmanuel Bondé, un des membres du Conseil constitutionnel, fait partie "du Comité central du RDPC, il est membre du bureau politique (du RDPC)", a affirmé l'un des avocats de M. Kamto, Sylvain Souop. Jean Foumane Akame, autre membre de cette

institution, "a appelé à voter pour M. Biya", a ajouté cet avocat de M. Kamto. "Personne n'ignore que dans votre cas, votre épouse est députée du RDPC", a-t-il poursuivi, s'adressant à M. Atangana, qui fait partie des personnalités que M.

Kamto récuse. Candidat du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), l'opposant Kamto a également souhaité que le contentieux post-électoral soit examiné par une autre juridiction, mais un rapporteur du Conseil a proposé que cette requête soit elle aussi jugée irrecevable, estimant qu'il n'avait pas qualité pour formuler une telle demande. Le Conseil constitutionnel doit, par ailleurs, se pencher sur dix-huit requêtes en annulation totale ou partielle de la présidentielle. Trois de ces recours ont été introduits par les trois principaux candidats de l'opposition, Joshua Osih, Cabral Libii et Maurice Kamto, qui dénoncent de nombreuses irrégularités. Après l'examen de ces recours, il prononcera les résultats définitifs de l'élection présidentielle du 7 octobre.

A travers le monde

- **Brésil/Politique. Bolsonaro extradera Battisti s'il est élu président**
Le favori du second tour de la présidentielle au Brésil Jair Bolsonaro a exprimé hier sur Twitter son intention d'extrader l'ancien militant d'extrême gauche italien Cesare Battisti, condamné pour meurtre dans son pays.
- **Etats-Unis/Diplomatie. Le secrétaire d'Etat Pompeo à Anakara**
Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo est attendu en Turquie ce mercredi en provenance d'Arabie saoudite où il effectue une visite axée sur la disparition d'un journaliste saoudien à Istanbul, a annoncé hier le ministère turc des Affaires étrangères.